



Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la circulation routière et de la navigation

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für Strassenverkehr und Schifffahrt

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

- Demande de permis de conduire pour bateaux pour la catégorie :
 Demande d'échange d'un permis de conduire étranger pour la catégorie :

A cocher ce qui convient

A70 Bateaux
 motorisés

***B70 Bateaux à**
 passagers

***C70 Bateaux à**
 marchandises

D70 Bateaux
 à voile

E70 Bateaux de construction
 particulière

** soumis à un contrôle médical selon document annexé*

1. Indications personnelles (svp majuscule / minuscule, stylo de couleur noire)

Nom (nom de naissance à spécifier si celui-ci n'est pas identique à l'actuel nom de famille) :

Prénom(s) :

Rue, n° :

N° postal :

Localité :

Lieu(x) d'origine / canton :

Pour les étrangers : à saisir le pays d'origine

→ à joindre une copie du permis de séjour valable

→ à joindre l'original du permis de conduire étranger (si existant)

Date de naissance :

(Jour/Mois/Année)

féminin

masculin



Format passeport en couleur

2. Tutelle et curatelle:

Êtes-vous mineur(e) ou sous curatelle de portée générale oui non

Si oui : Nom et adresse du représentant légal:

Signature du (de la) requérant(e) (en noir dans ce rectangle)

Confirmation de l'identité et de l'exactitude des données personnelles par l'Administration communale (valable 6 mois)

Date :

Sceau et signature:

Remplir par le Service de la circulation routière et de la navigation

ADMAS

Conditions :

N° registre :

3. Mesures administratives

Un permis d'élève conducteur, un permis de conduire ou une autorisation de transporter des personnes à titre professionnel vous ont-ils déjà été refusés ou retirés ou la conduite d'un véhicule vous a-t-elle déjà été interdite? oui non

4. Test de la vue (validité: 24 mois): à compléter par un opticien agréé ou un ophtalmologiste

Sceau du magasin

4.1 Acuité visuelle

vision lointaine

non corrigée

à dr à g

corrigée

à dr à g

4.2 Champ visuel horizontal

1er groupe

≥120 < 120

2e groupe

≥140 < 140

Pertes

non oui

à droite à gauche en haut en bas

4.3 Mobilité des yeux

Les 6 directions ont été examinées : à droite en haut, à droite, à droite en bas, à gauche en haut, à gauche, à gauche en bas

Diplopie non oui, direction :

4.4 Remarques :

4.5 Evaluation / Exigences

du 1er groupe (A70-D70-E70)

satisfaites sans correcteurs de vue

satisfaites uniquement avec des correcteurs de vue

seulement avec une autorisation d'un ophtalmologue

non satisfaites

du 2e groupe (B70-C70)

satisfaites sans correcteurs de vue

satisfaites uniquement avec des correcteurs de vue

seulement avec une autorisation d'un ophtalmologue

non satisfaites

Prix indicatif du test de la vue : CHF 20.-

Pièce d'identité à présenter obligatoirement

Date : Sceau officiel de l'opticien agréé ou ophtalmologiste / Signature :

Attention: assurez-vous d'avoir entièrement rempli et signé les pages 1 et 2 de ce formulaire

5. Maladies, handicaps et consommation de substances

5.1 Souffrez-vous de l'une des maladies ci-après ou suivez-vous un traitement médical pour cette raison ?

- diabète (diabètes mellitus) ou autre maladie du métabolisme oui non
- maladie cardiovasculaire (troubles graves de la tension artérielle, crise cardiaque, thrombose, embolie, troubles du rythme cardiaque, etc.) oui non
- maladie oculaire oui non
- maladies des organes respiratoires (à l'exception des maladies liées à un refroidissement) oui non
- maladie des organes abdominaux oui non
- maladie du système nerveux (sclérose en plaque, Parkinson, maladies avec apparition de paralysies) oui non
- maladie rénale oui non
- somnolence diurne accrue oui non
- douleurs chroniques oui non
- blessures consécutives à un accident incomplètement guéries (blessures crâniennes, cervicales, dorsales ou des extrémités) oui non
- maladies avec troubles des fonctions cérébrales (troubles de la concentration, de la mémoire, des réflexes, etc.) oui non
- souffrez-vous de troubles des fonctions auditives ou de surdité oui non

5.2 Souffrez-vous ou avez-vous déjà souffert :

- de problèmes d'alcool, d'usage de stupéfiants et/ou de médicaments ? oui non
 - si oui: avez-vous suivi ou suivez-vous un traitement pour cette raison (cure de désintoxication/traitement ambulatoire) oui non
- d'une maladie psychique (schizophrénie, psychose, maladie maniaque ou grave maladie dépressive, etc.) ? oui non
 - Si oui: avez-vous suivi ou suivez-vous un traitement pour cette raison (hospitalisation ou traitement ambulatoire) oui non
- d'épilepsie ou de crises semblables ? oui non
- d'évanouissements/d'états de faiblesse/de maladies entraînant une somnolence accrue ? oui non

5.3 Souffrez-vous d'autres maladies ou handicaps qui vous empêcheraient de conduire avec sûreté un véhicule automobile ou un bateau?

oui non

5.4 Remarques ou compléments aux données ci-dessus :

En cas de réponse positive à l'une des questions des ch. 5.1 à 5.3, joindre à la présente demande un rapport du médecin traitant (à défaut, la personne concernée sera renvoyée d'office auprès d'un médecin reconnu de niveau 3).

Identité et données personnelles

Lors d'une première demande de permis de conduire, le requérant doit se présenter au contrôle des habitants de sa commune de domicile avec le présent formulaire complètement rempli, avec photographie soigneusement collée et signature.

Dès la deuxième demande, si le requérant est déjà en possession d'un permis de conduire suisse, il peut adresser le formulaire au service, accompagné d'une copie de sa pièce d'identité ou d'une copie de son permis de séjour (pour les étrangers).

Sont à annexer

- Photocopie du permis de séjour (pour les étrangers)
- Permis de conduire étranger (original) (pour les échanges)
- Original extrait casier judiciaire (catégorie B70 et C70)

Celui qui aura obtenu frauduleusement un permis en donnant des renseignements inexacts, en dissimulant des faits importants ou en présentant de faux certificats sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire (art. 48 LNI) et se verra retirer le permis (art. 19 LNI). La personne soussignée confirme avoir complété la formule de demande conformément à la vérité:

Date : _____



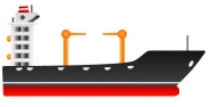

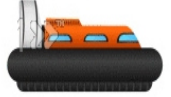
Signature :

Pour les mineurs/personnes privées de droits civils, signature du représentant légal

.....

Attention: assurez-vous d'avoir entièrement rempli et signé les pages 1 et 2 de ce formulaire

Permis de conduire – Catégories - Conditions

Catégorie		Genre de bateau	Age minimum	Examen médical obligatoire
A 70		Bateaux motorisés ne faisant pas partie des catégories B et C	18	Non *
B 70		Bateaux à passagers	21 (voir OCB)	Oui Médecin niveau 2
C 70		Bateaux à marchandises motorisés, pousseurs et remorqueurs	20	Oui Médecin niveau 2
D 70		Bateaux à voile	14	Non *
E 70		Bateaux ayant une construction particulière	20	Non *

* Conformément aux articles 82 de l'ONI,

Les candidats aux catégories A70, D70 et E70, **qui sont âgés de plus de 65 ans** ou qui sont handicapés physiquement ou dont l'aptitude médicale à conduire un véhicule automobile ou un bateau soulève des doutes pour d'autres motifs, doivent fournir un certificat médical établi par un médecin ayant obtenu au moins la reconnaissance de niveau 3 conformément à l'OAC 5a.^{bis}.

Les candidats aux catégories B70 sont soumis aux dispositions de l'ordonnance du 14 mars 1994 sur la construction des bateaux et les dispositions d'exécution y relatives, concernant l'âge minimum ainsi que les conditions particulières.

Pour passer la visite médicale prescrite par la législation, vous trouverez la liste des médecins agréés par notre service sur le site internet www.medtraffic.ch ou en vous renseignant auprès de votre médecin.

Vous êtes prié(e) de vous présenter à l'examen médical avec une pièce d'identité et une liste des éventuels médicaments que vous prenez régulièrement.

Pour vous préparer à l'examen théorique A70 et D70 vous pouvez vous procurer les brochures nécessaires auprès d'un commerce spécialisé ou, auprès de notre service de Sion : "Naviguez dans les eaux suisses" avec un code d'accès à l'application web "Navapp.vks.ch"

Le service de la circulation routière et de la navigation